



Monsieur Bruno Le MAIRE
Ministre de l'Économie, des Finances et de
la Souveraineté Industrielle et Numérique
Ministère de l'Économie et des Finances
139 rue de Bercy
75012 Paris

Paris, le 29 juillet 2022

CATHERINE
MORIN-DESAILLY

Monsieur le Ministre,

MEMBRE DE LA COMMISSION
DE LA CULTURE, DE
L'ÉDUCATION ET DE LA
COMMUNICATION

MEMBRE DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES EUROPEENNES

*RAPPORTEURE POUR LA STRATEGIE
NUMERIQUE DE L'UNION EUROPEENNE*

SÉNATRICE DE LA
SEINE-MARITIME

*CONSEILLERE REGIONALE
NORMANDIE*

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter à nouveau pour votre nomination à la tête du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique qui, ce dont je me réjouis, comporte désormais une responsabilité visant à garantir une meilleure autonomie et une moindre dépendance aux acteurs économiques étrangers.

En effet, depuis quelques mois, il est question régulièrement de souveraineté numérique. Pour avoir travaillé depuis 2013 sur ces sujets, je ne peux là aussi que me réjouir que ces questions ne soient plus seulement décrites comme « protectionnistes » ou « d'arrière-garde ». Jusqu'à lors, je n'avais jamais manqué de vous faire part de mes travaux pour contribuer à une prise de conscience collective tant au niveau français qu'europpéen, de cet enjeu stratégique tant pour le devenir de nos modèles politiques que de nos modèles de société.

La crise sanitaire nous a fait prendre conscience du besoin de développer nos infrastructures numériques et en particulier celles liées aux clouds. En effet, ces technologies sont devenues stratégiques pour la croissance et la résilience de notre société numérique. Cependant, les actions menées par votre ministère autour du développement de projets avec des entreprises extra-européennes de cloud, laissent craindre un danger pour nos données les plus sensibles et pour le développement de nos entreprises.



Ainsi, l'initiative d'une stratégie nationale pour un Cloud dit « de confiance », a permis à des entreprises extra-européennes, (en particulier Microsoft, Google ou Amazon), de se voir confier plus largement des marchés par nos industriels et nos administrations. Cela n'est pas sans poser d'importantes questions sur notre devenir industriel.

C'est pour cette raison que j'ai interpellé le Gouvernement précédent à deux reprises sur le sujet, **le 4 juin 2021 suite à l'annonce de cette stratégie de cloud de confiance**, et **le 13 octobre 2021 suite à l'annonce d'un accord entre Thales et Google pour développer une offre commune de cloud**. Cette annonce faisait suite à la création de la société Bleu (qui réunissait Capgemini, Orange et Microsoft) que vous aviez là encore saluée lors de son lancement.

Pour rappel, les lois américaines, et plus précisément la loi FISA (*Foreign Intelligence Surveillance Act*), permettent aux services de renseignement américains d'obtenir les données traitées par des technologies d'origine américaine où que ces données soient localisées dans le monde. Ainsi, l'extraterritorialité de ces lois américaines nous impose de prendre des mesures pour que nos données les plus sensibles restent hors de portée des services de renseignements étrangers et ne contribuent pas dans le même temps à renforcer ces entreprises extra-européennes. Il est d'ailleurs à noter que l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) du 16 juillet 2020 qui invalidait l'accord dit « *Privacy Shield* », permettant le transfert de données entre l'Union Européenne et les États-Unis, a été justifié par le risque que font courir ces lois aux données des Européens.

Paradoxalement c'est au moment où le Congrès américain souhaite s'inspirer des législations européennes sur la protection des données (comme le RGPD) que nous prenons le risque de voir nos données les plus sensibles plus exposées encore à des détournements ; les grandes plateformes américaines n'étant plus considérées (y compris aux États-Unis) comme fiables en matière de protection des données à caractère personnel, des entreprises et des administrations. De plus, nous connaissons parfaitement les pratiques fiscales, mais aussi de contournement des dispositifs légaux, ou encore des abus de position dominante dont ces sociétés ont été coutumières.



Il y a malheureusement en France une forme d'autodénigrement de nos propres entreprises du cloud au motif supposé qu'elles auraient un retard technologique « irrattrapable ». Cela profite bien entendu à ces entreprises extra-européennes qui d'ailleurs savent parfaitement orchestrer ces campagnes de dénigrement. Pourrait-on imaginer les mêmes attaques se produire aux États-Unis à l'encontre des entreprises américaines ?

Il existe pourtant bel et bien une opportunité de créer une voie européenne pour ces technologies et développer un tissu d'entreprises offrant des solutions de cloud sécurisées et protectrices des citoyens. Il convient de faire confiance à ces acteurs dans le cadre d'une stratégie ambitieuse, comme ont su le faire les Américains, les Russes ou même les Chinois ; et en particulier de favoriser ces acteurs européens dans la commande publique et ainsi aider à promouvoir notre propre écosystème technologique.

Il me semble que cette stratégie correspond au souhait du Commissaire Européen en charge de l'Industrie, Thierry BRETON, qui a su faire adopter à la Commission une vision européenne. La France pourrait ainsi promouvoir une stratégie inspirante pour le plan d'action numérique à l'Horizon 2030, ouvrant la voie à une véritable souveraineté numérique et industrielle française et européenne.

Faute de concurrence équitable et d'un accès plus large aux marchés publics, Monsieur le Ministre, nos acteurs technologiques ne pourront pas déployer tout leur potentiel et, *in fine*, c'est toute notre économie et notre société qui pourrait en pâtir. Nous souhaitons donc savoir si le Gouvernement compte revoir sa stratégie sur ce sujet crucial et la feuille de route qu'il entend suivre pour favoriser le développement de nos acteurs technologiques.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette demande, et restant à votre disposition pour échanger, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive initial followed by a horizontal line.



Cosignataires :

Hervé	MARSEILLE	<i>Sénateur des Hauts-de-Seine</i>
Annick	BILLON	<i>Sénatrice de la Vendée</i>
François	BONNEAU	<i>Sénateur de la Charente</i>
Philippe	BONNECARRERE	<i>Sénateur du Tarn</i>
Olivier	CADIC	<i>Sénateur représentant les Français établis hors de France</i>
Michel	CANEVET	<i>Sénateur du Finistère</i>
Vincent	CAPO-CANELLAS	<i>Sénateur de la Seine-Saint-Denis</i>
Patrick	CHAUVET	<i>Sénateur de la Seine-Maritime</i>
Olivier	CIGIOTTI	<i>Sénateur de la Haute-Loire</i>
Vincent	DELAHAYE	<i>Sénateur de L'Essonne</i>
Bernard	DELCROS	<i>Sénateur du Cantal</i>
Stéphane	DEMILLY	<i>Sénateur de la Somme</i>
Yves	DETRAIGNE	<i>Sénateur de la Marne</i>
Brigitte	DEVESA	<i>Sénatrice des Bouches-du-Rhône</i>
Nassimah	DINDAR	<i>Sénatrice de la Réunion</i>
Elisabeth	DOINEAU	<i>Sénatrice de la Mayenne</i>
Alain	DUFFOURG	<i>Sénateur du Gers</i>
Françoise	FERAT	<i>Sénateur de la Marne</i>
Philippe	FOLLIOT	<i>Sénateur du Tarn</i>
Amel	GACQUERRE	<i>Sénatrice du Pas-de-Calais</i>
Françoise	GATEL	<i>Sénatrice d'Ille-et-Vilaine</i>
Nathalie	GOULET	<i>Sénateur de l'Orne</i>
Jocelyne	GUIDEZ	<i>Sénatrice de l'Essonne</i>
Olivier	HENNO	<i>Sénateur du Nord</i>
Loïc	HERVE	<i>Sénateur de la Haute-Savoie</i>
Christine	HERZOG	<i>Sénatrice de la Moselle</i>
Jean	HINGRAY	<i>Sénateur des Vosges</i>
Annick	JACQUEMET	<i>Sénatrice du Doubs</i>
Claude	KERN	<i>Sénateur du Bas-Rhin</i>



Laurent	LAFON	<i>Sénateur du Val-de-Marne</i>
Sonia	de La PROVÔTE	<i>Sénatrice du Calvados</i>
Jacques	LE NAY	<i>Sénateur du Morbihan</i>
Valérie	LETARD	<i>Sénatrice du Nord</i>
Pierre-Antoine	LEVI	<i>Sénateur de Tarn-et-Garonne</i>
Anne-Catherine	LOISIER	<i>Sénatrice de la Côte-d'Or</i>
Jean-François	LONGEOT	<i>Sénateur du Doubs</i>
Pascal	MARTIN	<i>Sénateur de la Seine-Maritime</i>
Jean-Marie	MIZZON	<i>Sénateur de la Moselle</i>
Evelyne	PERROT	<i>Sénatrice de l'Aube</i>
Daphné	RACT-MADOUX	<i>Sénatrice de l'Essonne</i>
Denise	SAINT-PE	<i>Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques</i>
Nadia	SOLLOGOUB	<i>Sénateur de la Nièvre</i>
Lana	TETUANUI	<i>Sénatrice de la Polynésie française</i>
Jean-Marie	VANLERENBERGHE	<i>Sénateur du Pas-de-Calais</i>
Dominique	VERIEN	<i>Sénatrice de l'Yonne</i>
Sylvie	VERMEILLET	<i>Sénatrice du Jura</i>